



TARNOS

Tarnos le 19 juillet 2010

Monsieur le Secrétaire CGT

Objet : votre lettre ouverte en date du 12 juillet

Monsieur le secrétaire,

Nous sommes étonnés de recevoir une lettre ouverte de votre organisation concernant un article paru dans le bulletin municipal d'Avril 2010, trois mois après sa publication. Vous avez du mal lire cet article car nulle part il est fait reproche à un employé municipal d'avoir signé une pétition lancée par le Groupe des Communistes et Républicains Tarnosiens. En revanche, nous nous étonnons qu'au moment où Monsieur le Maire prétend partout qu'il a obtenu 1600 signatures de Tarnosiens (une Tarnosienne ou un Tarnosien est une personne qui réside à Tarnos et paie ses impôts à Tarnos), des employés municipaux non Tarnosiens signataires de la cette pétition soient inclus dans les Tarnosiens. Vous devriez relire l'ensemble du paragraphe du bulletin Municipal d'Avril 2010 au lieu de jouer aux vierges effarouchées et d'interpréter les phrases en leur faisant dire ce qu'elles ne disent pas.

Chaque employé doit être respecté, il peut avoir des inquiétudes légitimes sur son avenir, mais la jurisprudence insiste sur le fait qu'un fonctionnaire doit assurer ses fonctions à l'égard de tous les administrés dans les mêmes conditions, quelles que soient leurs opinions religieuses ou politiques, leur origine, leur sexe, et doit s'abstenir de manifester ses opinions et ne pas outrepasser le devoir de stricte neutralité qui s'impose à tout agent collaborant à un service public.



De plus, que penser du lancement d'une pétition au moment des vœux du personnel sans information préalable ou du moins en relayant la rumeur que les salaires ne seraient pas payés à cause du passage en TPU, en faisant croire également que Tarnos perdrait de l'argent. Contre-vérité que vous relayez, alors que nous savons aujourd'hui chiffres à l'appui, que Tarnos percevra plus de 700000 euros de recettes supplémentaires grâce au passage en TPU. Vous devriez vous reporter aux documents budgétaires de la ville de Tarnos les lires, les approfondir et faire vous-même le calcul.

En ce qui concerne la modification des Statuts, peut-être ne les avez-vous pas lus en détail mais il s'agit de permettre la construction d'une maison de retraite sous l'égide de la Communauté de Communes ainsi qu'une voie cyclable sur la RD74.. Vous semblez aussi mélanger beaucoup de choses et faire un amalgame entre une situation locale favorable à Tarnos comme nous vous l'avons déjà dit et un contexte national où effectivement la fonction publique est chaque jour attaquée. Il est grave de manipuler ainsi les faits et les chiffres à des fins partisans. L'amalgame que vous faites entre le passage en TPU et une soi disant perte de salaire des employés municipaux serait du plus grand ridicule si cette affirmation ne faisait pas partie d'une entreprise de désinformation.

Enfin, vous accusez une élue socialiste d'avoir en public, menacé un employé communal de licenciement en cas de changement de majorité. Soit vous ne connaissez pas le contexte et vous avancez n'importe quoi, soit vous connaissez le contexte et vous proférez un mensonge. Nous vous demandons donc de nous fournir les affirmations écrites de l'employé ayant été soit disant interpellé en public et menacé de licenciement par notre élue socialiste.

Ces propos calomnieux que vous diffusez sont très graves et doivent faire l'objet d'une démonstration de leurs preuves, ou d'un démenti si effectivement vous n'êtes pas en mesure d'apporter à ce jour la preuve formelle de vos écrits. Faute de quoi, nous nous verrons dans l'obligation de porter, vos écrits devant la juridiction compétente pour dénonciation calomnieuse prévue par **l'article 226-10 du code pénal**.

Vous employez aujourd'hui des méthodes d'un autre temps afin de déstabiliser des élus socialistes qui ont toujours été soucieux des intérêts de chacun, sans esprit partisan, ce qui n'est pas votre cas semble-t-il. Nous nous sommes toujours battus et nous nous battons toujours pour appuyer les revendications du personnel communal et pour pérenniser les avancées sociales dont il a bénéficié.

Pour finir, votre position de représentant syndical devrait normalement vous conduire à plus de réflexion et à moins de polémique sur un sujet où les intérêts des employés communaux ne sont nullement en jeu. En manipulant ainsi la vérité, votre tentative de déstabilisation de notre groupe ne vous grandi pas et nous ne serions trop vous conseiller plus de recul sur la vie municipale.

Nous Socialistes, restons et resterons toujours profondément attachés à toutes les valeurs de laïcité, de citoyenneté et à la défense de tous les Services Publics.

Groupe des élus socialistes et républicains tarnosiens

Copie à Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les élu(e)s Tarnosiens,

Copie à l'employé communal concerné

